

Séminaire

Innovation collaborative

Universités, entreprises et capital risque

Clemenceau, Beyrouth, le 17 février 2017

« ... la complexité croissante des technologies et l'étendue des savoirs à maîtriser pour innover impliquent de nouvelles alliances. (...) Ces partenariats prennent la forme de recherches collaboratives menées avec d'autres entreprises et avec la recherche publique. »

Alain Duprey, Directeur de l'association des instituts Carnot, 2012

L'innovation est devenue un levier essentiel de la compétitivité nationale et économique.

De nouvelles technologies se déploient dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler, l'économie de la connaissance. Elles exigent des expertises de plus en plus pointues, une transdisciplinarité et des modes de fonctionnement et d'échange totalement nouveaux. Ceci constitue une pression, un défi mais aussi une opportunité pour les nations, les entreprises et les universités qui doivent se réinventer continuellement.

L'innovation collaborative – participative ou open innovation – constitue une alternative permettant de rassembler des acteurs de différents secteurs et des savoir-faire de différents horizons, tout en limitant les coûts, et en répartissant les risques.

Grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'innovation collaborative pourrait faire naître des projets entre une entreprise et son fournisseur, ses clients publics ou privés, des laboratoires de recherche et centres techniques, voire même des concurrents.

Cependant, ce type d'innovation exige l'adoption d'une culture ouverte, de transparence et décloisonnée, tout en garantissant les droits de propriété intellectuelle et préservant la valeur des contributions tangibles et intangibles de chaque partenaire, ce qui constitue un défi de taille.

En France l'innovation collaborative bénéficie du soutien de l'Etat à travers des mécanismes tels que les pôles de compétitivités, les finances publiques, l'encouragement des laboratoires des institutions publiques, etc. Qu'en est-il du Liban ? Son contexte socio-politique est-il propice au développement de ces collaborations ?

Le Liban est doté de quelques incubateurs, accélérateurs, et autres Fablab, de timides liens entre les universités et les entreprises (souvent à travers des individus), d'une infrastructure de recherche innovante embryonnaire et d'une culture timorée du respect de la propriété intellectuelle. Dans ce contexte, comment l'innovation collaborative pourrait-elle se mettre en œuvre et être encouragée ?

L'objectif de cette journée de réflexion est d'examiner l'opportunité que représente l'innovation collaborative pour permettre à l'écosystème libanais de surmonter ses faiblesses et ses insuffisances, booster l'innovation de façon durable et l'ancrer dans le paysage économique.

Programme

9h30 : Ouverture :

Mohamad Salhab, Président de l'Université Libano-Française (ULF)
Bernadette Chehu, Attachée de coopération, Institut Français du Liban
Hervé Sabourin, Directeur de la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF

10h30 – Séance 1 – Conférences

Au cœur des transformations économiques, l'innovation collaborative une vision stratégique

10h00 : Hassan Ghaziri, Directeur du BRIC (Beirut Research and Innovation Center)

10h20 : *Le financement par Bpifrance des projets collaboratifs. L'exemple des Pôles de compétitivité en France*, par Sylvie Cogneau, Responsable Développement Offre Innovation, Direction de l'international et de l'université, BPIFrance (Banque publique d'investissement)

10h40 : *Le lancement d'un Institut Carnot*, par Michel Averous, Président du Pôle Chimie Balard de 2007 à 2013 (Institut Carnot), Professeur honoraire de l'Université de Montpellier

11h00 : *Pause café*

11h30 – Séance 2 – Première Table ronde

Les mécanismes financiers et juridiques de soutien à l'innovation collaborative

Peut-on innover à plusieurs ? Quelle place pour l'innovation dans les relations industriel-entrepreneur-universitaire-banquier ? Comment concilier coopération, confidentialité et propriété intellectuelle ? Quels sont les risques ?

Modérateur : Sybille Rizk, Rédactrice en chef du Commerce du Levant

Panel :

- Sylvie Cogneau, Responsable Développement Offre Innovation, Direction de l'international et de l'université, BPIFrance
- Charbel Nassar, Maître de conférence à l'Université Libanaise, avocat, Président du comité propriété intellectuelle au Bareaud de Beyrouth
- Salam Yamout
- Samir Nahhas

13h00 : *Pause déjeuner*

14h00 - Séance 3 - Deuxième Table ronde

Les espaces collaboratifs, leviers de l'innovation collaborative?

Qu'est ce que l'innovation collaborative? Pourquoi rencontre-t-elle un succès grandissant? Quelle structure choisir pour développer un projet commun avec une autre entité?

Modérateur : (à confirmer)

Panel :

- Rami Boujawdeh, Deputy General Manager, Berytech
- Ahmad Al Rafhi, Doyen de la Faculté de génie de l'ULF
- Halim Chouéri, co-founder and manager of Hbr creative platform
- Gihad Bitar, Responsable de Smart ESA